CONDITIONS DE L'ABEILLE.

1o. Pour la NOUVELLE ORLEANS.—DIX PIASTRES PAR AN, payables six mois d'avance. On ne s'abonne pas pour moins d'un an.

2o. Aucun abonnement pour la campagne ne sera reçu, à moins qu'on n'indique quelqu'un à la Nouvelle-Orléans chargé de payer régulièrement. L'abonnement est exigible l'année d'avance.

3o. Aucun abonnement pour la campagne ne sera arrêté à moins que les arrérages ne soient payées, et à moins aussi que celui qui voudra suspendre son abonnement, en ait fait connaître son intention par écrit, à l'Abeille, avant le 1er. janvier, huit jours avant l'expiration de l'abonnement courant.

4o. Les Avis se publieront EN ANGLAIS et en FRANÇAIS. On ne les admet pas dans une seule langue. Le prix est d'UNE PIASTRE pour *dix lignes ou moins*, pour la première insertion de chaque langue, et *cinquante cents* pour les insertions subséquentes.

5o. Les Avis qui seront publiés par *intervalle* seront reçus aux même prix que la première insertion, s'entendant une insertion par chaque langue et par chaque publication.

6o. Les avis dont le nombre d'insertions ne sera pas limité, seront publiés jusqu'à ce qu'on les arrête, aux frais de ceux qui les auront envoyés.

7o. On prend des abonnements à l'année pour la publication des avis *commerciaux*, à des prix raisonnables.

8o. Les lettres adressées à l'éditeur doivent être affranchies, dans le cas contraire, elles resteront à la poste.

9o. Les abonnés qui ne recevront pas régulièrement les gazettes, sont priés d'en informer l'éditeur.

10o. Les gérieurs de l'*Abeille* ont le droit ni de refuser un abonné, ni celui de suspendre un abonnement.

Bateaux navigant sur le Lac.

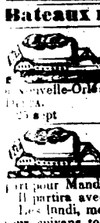

Le bateau à vapeur **CORSAIR**, ayant quelques légères réparations à faire, sera remplacé dans les voyages réguliers de la Nouvelle-Orléans à Covington par le bateau à vapeur **E. T. TERRELL**,
apt. président.

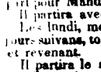

Le bateau à vapeur **DELTA** s'étant chargé de porter la malle à Madisonville, se trouve obligé de changer ses jours de départ pour Mandeville: qui seront comme suit:

Il partira avec la malle à 9 heures du matin;

Les lundi, mercredi et vendredi, et retournera les jours suivans, toujours touchant à Mandeville en allant et revenant.

Il partira le samedi à 5 heures du soir pour Madisonville seulement, et le dimanche à 9 heures du matin pour Mandeville et Madisonville, et arrivera le même soir.

POUR MANDEVILLE ET MADISONVILLE.—Le bateau à vapeur **DELTA**, capitaine Sheridan, partira régulièrement du lac Pontchartrain, tous les dimanches à 9 heures précises du matin, pour Mandeville et Madisonville, quittera Madisonville tous les lundi à 4 heures du matin, passant par Mandeville à 5 heures, et arrivera au lac Pontchartrain à 7 heures 39 minutes du matin, où il y aura un char prêt à prendre les passagers.

Les mardi et jeudi, le Delta partira du lac Pontchartrain à 9 heures précises du matin pour Mandeville et Madisonville, et repartira de Madisonville, passant par Mandeville, tous les mercredi et vendredi à 9 heures du matin.

Le samedi, le Delta partira du lac Pontchartrain à 5 heures précises du soir pour Mandeville et Madisonville, et repartira de suite pour la Nlle.-Orléans pour être prêt le dimanche à l'heure accoutumée.

Le prix du passage, les samedi et dimanche, sera d'une piastre par personne, les autres jours $2, à l'exception des propriétaires de Mandeville qui ne paieront qu'une piastre.

Les personnes sont priées de se rendre par le char de huit heures du matin.

N. B.—Les départs seront aux heures fixées, l'on n'attendra personne. 16 juil—y

POUR MANDEVILLE ET MADISONVILLE.—Le steamboat **DELTA**, capitaine SHERIDAN, partira samedi soir à l'heure accoutumée, (6 heures après midi) et repartira de Madisonville dimanche à 4 heures après midi, et touchera à Mandeville en retour. 23 oct

Bateaux navigant sur le fleuve.

Pour Natchitoches, Alexandrin et tous les Ports intermédiaires—Le bateau à vapeur neuf, solide et fin marcher TECHE, capitaine J. W. Dough, est à prendre son chargement et partira pour les susdites destinations, Mardi prochain 17 du courant, à 10 A. M.

Ce bateau sera un paquebot régulier entre cette ville et les susdites destinations en remplacement du nouveau bateau à vapeur Levant, Capt. Parker. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à Gray, Durrive & Co., ou à
16 nov—3 L. LASTRAPES & DESMARE.

POUR LA FOURCHE.—Le bateau-à-vapeur **REVENUE**, ci-devant nommé **LA NEUF**, entièrement réparé à neuf avec de bons emménagements, fera, à l'avenir les voyages comme packet régulier, partira tous les Samedis à 10 heures A. M. et sera de retour tous les Mercredis. Les propriétaires n'ont rien négligé pour la commodité des passagers. S'adresser pour fret ou passage au capitaine à bord ou à
J. MATERRE,
9 nov—y no. 10, rue St. Louis.

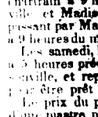

PAQUEBOT DE BATON-ROUGE A LA NOUVELLE-ORLEANS.—Le bateau à vapeur **MARION**, capitaine J. G. Envy; il est neuf et a une chambre haute, et fera son premier voyage pour Bâton-Rouge et les lieux intermédiaires dans les paroisses St.-Charles, St.-Jean-Baptiste, St.-Jacques, Ascension, Iberville et Est et Ouest Bâton-Rouge, le mardi 27 du courant. Ce bateau partira de la Nouvelle-Orléans régulièrement tous les mardis à 10 heures du matin, et de Bâton-Rouge tous les vendredi à 9 heures du matin.

Les habitans et chargeurs peuvent compter sur la régularité et la ponctualité de ce bateau, ainsi que sur son exactitude à partir aux heures indiquées; aussi sur les bons emménagemens. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à ALLAIN & DUPLESSIS.
Agent à Bâton-Rouge,
A. MONTAN.

N. B. Ce bateau a une berge dans le Bayou Lafourche, qui recevra toute espèce de fret pour les habitans de ce bayou, et les débarquera sur les habitations où ils seront destinés, sans faire payer pour le déchargement. [26 oct—27

Batimens de cabotage.

POUR NEW-YORK.

Ligne de Paquebots entre la Louisiane et New-York.

Les navires composant cette ligne partiront de la Nouvelle-Orléans et de New-York tous les seconds Lundis, et seront ponctuels dans leur temps de départ, à commencer du 9 novembre; la ligne, à l'avenir, se composera de dix navires; savoir:

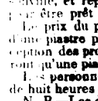

Le navire **YAZOO**, capitaine ELDRIDGE, partira le 9 novembre.

Le navire **MISSISSIPPI**, capt. ROBINSON, partira le 23 novembre.

Le navire **SHAKESPEARE**, capitaine COLLINS, partira le 7 décembre.

Le navire **VICKSBURG**, capitaine WOODHOUSE, partira le 21 décembre.

Le navire **LOUISVILLE**, capt. PALMER, partira le 4 janvier.

Le navire **HUNTSVILLE**, capt. PALMER, partira le 18 janvier.

Tous ces bâtimens sont neufs, de la première classe, doublés et chevillés en cuivre, du port de plus de 500 tonneaux, et d'un faible tirant d'eau, ayant été construits expressément, pour faire les voyages auxquels ils sont destinés. Le prix du passage est fixé à quatre-vingts piastres. Les chambres, qui sont élégamment meublées, offrent tous les agrémens et toutes les commodités que l'on peut désirer. On aura soin de pourvoir ces bâtimens d'approvisionnemens abondans et de la meilleure qualité, et l'on ne négligera rien de ce qui pourra contribuer à rendre le passage agréable aux passagers. Les capitaines qui commanderont ces paquebots sont tous des hommes expérimentés, et qui feront tout ce qui dépendra d'eux pour que les passagers soient satisfaits.

Dans tous temps, ils seront remorqués par des bateaux à vapeur, en descendant et en montant, et l'époque de leur départ sera ponctuellement observée.

Les armateurs de ces bâtimens ne seront responsables d'aucune lettre, d'aucun paquet, ou colis, expédiés à bord, à moins qu'il n'y ait eu un connaissement signé au comptoir des dits armateurs ou de leurs agens.

Pour plus ample information, s'adresser à
J. D. REIN & A. COHEN,
2 nov no. 77, rue du Canal.

POUR NEW-YORK.

(*Nouvelle ligne de paquebots entre la Louisiane et N.-York.*)

Navire **Alabama**, capitaine H. Johnston, 474 tonneaux, partira le 3 novembre.

Navire **Saratoga**, capitaine W. Hathaway, 543 tonneaux, partira le 16 novembre.

Navire **Arkansas**, capitaine S. S. Dennis, 627 tonneaux, partira le 30 novembre.

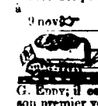

Navire **Nashville**, capitaine J. Rathbone, 513 tonneaux, partira le 14 décembre.

Navire **Kentucky**, capitaine John Sanker, 629 tonneaux, partira le 28 décembre.

Navire **Orleans**, capitaine S. S. Sears, 599 tonneaux, partira le 11 janvier.

Les paquebots de cette ligne partiront ponctuellement de la Nouvelle-Orléans et de New-York, chaque lundi, durant toute la saison.

Ces navires sont tous de première classe, doublés, cloués et chevillés en cuivre, et construits avec soin à New-York expressément pour ces voyages.

Ils sont commandés par des hommes d'expérience, tirant leur état, et seront constamment remorqués en descendant le Mississipi par les bateaux-à-vapeur.

Les armateurs de ces navires ne seront responsables d'aucunes lettres ou paquets expédiés, ni mis à bord de ces navires, à moins qu'un connaissement régulier de ces objets n'ait été signé au comptoir des armateurs ou de leurs agents.

Le prix du passage est fixé à $70.—On ne fournit à bord ni vins ni liqueurs. Pour fret ou passage s'adresser à
BOGERT & HAWTHORN,
1 nov no. 28, rue Gravier.

POUR LA MOBILE (Par le fleuve). La belle paquebot **HENRY LEE**, capitaine Sweet, est prêt à prendre un chargement, et partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face de la rue St. Louis, ou à
TOURNE & BECKWITH,
19 nov nos. 29 et 29, Nouvelle Levée.

Paquebots du Mexique.

POUR LA COLONIE D'AUSTIN.—(TEXAS.)

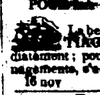

Paquebot Régulier.

La belle goélette fine voilière paquebot SANTIAGO, capitaine J. Latimer, partira immédiatement; pour fret ou passage, ayant de bons emménagements, s'adresser à bord ou à W. BRYAN.
16 nov Vieille Levée, No. 36.

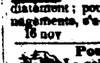

Pour la Colonie d'Austin, Texas.—La goélette solide et fine voilière **TAMAULIPAS**, capitaine MINOLE, ayant de beaux emménagemens pour les passagers, sera le premier navire qui doit être expédié. Pour fret ou passage s'adresser à bord, ou à
Wm. BRYAN,
9 nov Vieille Levée, no. 36.

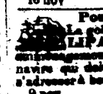

POUR LA BAIE DE GALVEZTON.—La belle goélette fine voilière **MARY JANE**, ayant engagé la plus grande partie de son chargement partira incessamment. Pour la balance du fret, s'adresser à Wm. BRYAN,
2 nov. Vieille Levée no. 36.

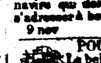

POUR TAMPICO.—Le beau brick mexicain **PRIVILEGIO**, capitaine GARINO, ayant déjà la plus grande partie de son fret engagé, partira sous peu de jours. S'adresser pour fret ou passage au capitaine à bord ou à
SALV. FERNANDES.
22 oct—3m No. 103 rue de la Levée.

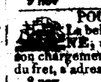

POUR TAMPICO.—La goélette mexicaine **IRIS**, capitaine HERNANDEZ, ayant une partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
21 oct J. PRATS & FILS.

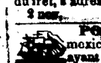

POUR VERA-CRUZ.—La goélette mexicaine **ANNA-MARIA**, capitaine GOMEZ, ayant la majeure partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour fret et passage, s'adresser à bord ou à
21 oct. J. PRATS & FILS.

Pour les Ports des Antilles.

POUR LA HAVANE.—La goélette **ELIZABETH JANE**, capitaine Jack, doublée, clouée et chevillée en cuivre, et d'une marche supérieure, est prête à prendre fret. Pour le passage ou le fret, s'adresser à bord vis-à-vis la rue St. Louis, ou à WHITE & Co.
5 nov no. 20, rue de la Douane.

Pour les Ports d'Europe.

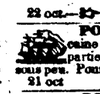

POUR LE HAVRE—Le navire **AUSTERLITZ**, capitaine WM. HAMMOND, partira immédiatement. Pour fret d'environ 300 balles coton ou passage, s'adresser à
FX. PERRET & GALLY.
16 nov rue Toulouse.

POUR LE HAVRE—Le A. No. 1, navire **MARGARET FORBES**, Kirby, de marche supérieure, ayant tout son fret engagé, partira incessamment. Pour passage seulement, ayant de bons emménagement, s'adresser au capitaine à bord, ou à T. NICOLET & CO.
16 nov no. 26, rue Bienville.

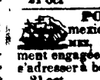

POUR MARSEILLE.—Le brick **COMET**, capitaine **MARC**, doublé et chevillé en cuivre, ayant la majeure partie de son chargement engagée, partira incessamment. Pour fret ou passage s'adresser au capitaine à bord ou à
LEGENDRE & SAMORY
10 nov no. 47, rue Toulouse.

POUR LE HAVRE.—Le brick français **La Glaneuse**, capitaine JOULAIN, sera expédié sous peu de jours pour le dit port. Pour passage seulement, s'adresser au capitaine à bord ou à CARRIERE, DARAN & Co.,
26 oct no. 11, rue St. Louis.

A vendre ou à fréter.

A VENDRE.—La belle goélette **WM. ROBBINS**, construite à Baltimore il y a 4 mois, doublée, clouée, et chevillée en cuivre, fine voilière, registrée 56 tonneaux, tirant peu d'eau, bien armée sous tous les rapports. S'adresser pour les conditions à W. BRYAN,
14 oct Vieille Levée, No. 36.

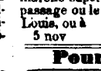

A LOUER ou A FRETER.—La belle goélette **HANNAH ELIZABETH**, capitaine J. CHAINS, venant de passer à une carène complète, est à présent en bon état, et prête à prendre charge. Pour les conditions, s'adresser à bord vis-à-vis la rue St.-Pierre, ou à W. BRYAN,
15 oct Vieille Levée, No. 36.

A Louer.—Une grande maison à un étage, très commode, située à environ cinq milles de la ville, et du même côté; près de l'Hôtel de Carrollton, occupée par M. Leford comme Académie. Elle est propre à y tenir une pension. Les conditions seront avantageuses. Pour plus amples informations s'adresser à P. Goulon, à la Banque de Cité, ou au no. 93, rue Condé. 7 nov—3

A Louer.—Un beau magasin en briques, à deux étages, rue des Magasins. S'adresser à OLIVER AKIN.
7 nov—6 rue de la Commune.

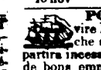

A LOUER PRESENTEMENT, Le troisième magasin de la maison formant l'encoignure des rues du Camp et Canal.

A Louer aussi, pour le 26 décembre, le magasin formant l'encoignure des rues du Camp et Canal. S'adresser à M. Pradat. 20 oct—3o

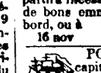

A LOUER.
Pour entrer de suite en jouissance, la maison à quatre étages, rue du camp, n. 66. S'adresser à WM. G. HEWES & Co.
21 oct. n. 47, rue du Camp.

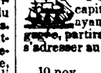

A LOUER—Pour le premier novembre prochain, la maison, rue de Chartres près de la Bourse, occupée par M. Blanchard. S'adresser à B. HARIGNY.
(8 oct—3o

A LOUER—Le haut de la maison, No. 30, rue Toulouse, entre les rues de Chartres et Levée. S'adresser à B. BRUGIER.
7 oct

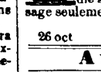

HOTEL de l'Amérique du Nord.—Le soussigné à l'honneur d'informer le public que cet établissement, qui bientôt sera entièrement préparé, sera dans peu de jours prêt à recevoir les pensionnaires et les locataires. Cet hôtel est situé à l'encoignure des rues Bienville et Levée, au centre de l'arc de cercle dans lequel la Nelle.-Orléans est bâtie et commande une vue magnifique des deux extrémités de la ville et du Mississippi, qui, pendant la saison des affaires, est couvert d'une forêt de mats et animé par les arrivages et les départs journaliers d'une innombrable quantité de bâteaux à vapeur. Aucune dépense ne sera épargnée pour rendre cet établissement complet sous tous les rapports et digne du patronage du public. Il y a deux escaliers, l'un pour l'usage public et l'autre à l'usage des familles particulières. Un ameublement élégant est commandé, et tout ce qui sera nécessaire pour rendre cet hôtel agréable et confortable ne sera négligé.

Sa position centrale rendra cet hôtel une résidence bien convenable pour les hommes d'affaires, et le superbe point de vue qu'il commande le rendra bien agréable à tout homme de goût. Les voyageurs et les familles particulières y trouveront toute espèce d'attentions. Les tables seront servies dans le meilleur genre.

Des vins choisis, les liqueurs les plus fines de toute espèce seront constamment à la dispositions des amateurs.

Le soussigné s'engage devant le public à n'épargner ni peines ni dépenses pour rendre cet établissement confortable et pour satisfaire toute le monde. En conséquence il solicite respectueusement le patronage du public.
23 sept—4m F. LEBLEUX.

THOMAS FELLOWS,
COURTIER DE CHANGE;
RUE DE CHARTRES, No. 39.

Achete et vend des Lettres de Change, Billets, Actions des banques et des autres institutions, Billets de banque sans cours, Doublons, Souverains, et autres monnaies en or, le tout à des conditions très raisonnables. 9 sept.

BUREAU DE CHANGE DE
J. D. BEERS, I. R. ST. JOHN & Co.
RUE DE CHARTRES No. 60.

CHECKS à vue, courte vue, et à terme, sur

New-York,	Augusta, Ga.
Philadelphie,	Savannah do.
Fayetteville, N. C.	Macon, do.
Charleston, S. C.	Mobile.

Billets de banque du Mississipi, de l'Alabama, et billets sans cours, monnaies en or et en argent, y sont achetés.—Doublons, Souverains, et autres monnaies en or, à vendre. 9 sept.

BANQUE COMMERCIALE de la Nouvelle-Orléans.—AVIS.—Cette institution achète des traites sur le Nord et sur l'Ouest JOSEPH SAUL.
21 oct. Caissier.

PENSION BOURGEOISE.—Rue Royale, no. 76, près de la Banque de la Louisiane. Madame Howell a l'honneur d'informer ses amis et le public en général qu'elle vient d'établir et de meubler dans le meilleur genre, une superbe maison dans la rue Royale, où elle est prête à recevoir des familles respectables et des particuliers distingués. La position de cette maison est au centre des banques, des maisons de commerce et des établissements publics.

Les personnes qui ne voudraient s'abonner que pour la table seront aussi admises. 28 oct

CHAMPAGNE.—50 paniers vin de Champagne, qualité supérieure, de la marque de croissant, en débarquement et à vendre par
WILLIAM G. HEWES & Co.
29 oct no. 45, rue du Camp.

ACTIONS de la Compagnie d'Assurance des Négociants, à vendre par
TH. NICOLET & Co.
28 oct no. 26, rue Bienville.

UNE BELLE OCCASION.—139 pièces de fortes coïssades d'emballage à vendre à bas prix pour clôre un compte. S'adresser de suite à
ANDREWS & FRERES,
28 oct no. 19, rue de Chartres.

SUCRE DE LA HAVANE.—50 caisses sucre blanc et 50 caisses de sucre brut, de la Havane, en débarquement et à vendre par
C. WORSLEY,
28 oct no. 10, rue Gravier.

CIGARRES.—100 millions de cigarres de la Havane de diverses qualités, à vendre par
28 oct C. WORSLEY, no. 10, rue Gravier.

COUVERTURES, FLANNELLES ET CALICOE.—68 balles de couvertures diverses; 12 dito flannelles dito; 10 caisses de calicoe, en débarquement du navire Empire et à vendre par
ANDREWS & FRERES,
28 oct no. 19, rue de Chartres.

EAU DE VIE DE MESSE.—12 barrils de 1re première qualité, en magasin et à vendre par
WILLIAM BRYAN,
29 oct no. 28, rue de la Vieille Levée.

TOILE ET CORDES D'EMBALLAGE.—225 pièces toile, et 100 rouleaux cordes d'emballage du Kentucky, maintenant en déchargement et à vendre par TOURNE & BECKWITH,
29 oct no. 28 et 29, Nouvelle Levée.

ENTREPOT DE VINS.—En débarquement du navire Eléonore, venant de Bordeaux, un assortiment de vieux vins de Madère.

AUSSI:—Par le même navire, quelques pièces de vin de Bordeaux, de différentes qualités, le tout à des prix très modérés.

S'adresser à
TOURNE & BECKWITH,
29 oct nos. 28 et 29, Nouvelle Levée.

Avis de Commerce.

Marchandises sèches anglaises et françaises.—Bas de coton anglais pour dames, une partie de première qualité; dito pour demoiselles et enfans; poult de soie noir et soiries Italiennes; soiries et satins unis et à dessins; calicos français nouveaux modèles; gants de Hosskin, de castor et de fil de cos; bas de soie anglais et français; mouchoirs, shâles et écharpes, d'un goût très élégant; basin de batiste fin et extra superfin; pélerines et bonnets fourrés; shâles de mérinos et de cashmire, ainsi qu'un assortiment de marchandises à la mode pour la saison, en débarquement du navire Mississippi et à vendre par
ANDREWS & BROTHERS.
16 nov no. 19, rue de Chartres.

AVIS—Tous ceux qui doivent à la succession de feu Sophie Lalande Ferrière, veuve Chs. Dumical de Glapion, ainsi que ceux auxquels il serait dû par la dite succession, sont notifiés d'avoir à se présenter dans le plus bref délai à l'exécuteur testamentaire soussigné pour régler: CHS. GLAPION.
rue Ste. Anne, entre Bourgogne et Rampart.
12 nov—3

MARCHANDISES ayant droit au drawback—4 caisses satins superfins en toutes couleurs, 4 do. chints français imprimés, nouveaux dessins; plusieurs caisses de calicos anglais imprimés; boîte mousseline imprimée ayant droit au drawback et choisie expressément pour le marché mexicain, reçus et à vendre, rue de Chartres No. 31, au premier, par
10 nov—6 GILES BABCOCK & Co.

Poudre à Canon—Désirant clôre un compte nous offrons à vendre une facture de 1000 barrils et 4000 boîtes de poudre à canon. On accordera des termes très avantageux et on vendra à des prix bien au-dessous du cours de la place à la personne qui prendrait le tout ou une grande partie. Les spéculateurs et les personnes qui font ce commerce peuvent faire une bonne affaire. ANDREWS & BROTHERS.
12 nov no. 19, rue de Chartres.

Mousselines—15 caisses de mousselines assorties consistant en jaconets unis, batiste Suisse et book, et mousselines à carreaux et à raies, quelques-unes de la plus grande finesse, en débarquement du navire St. Louis, et à vendre par
ANDREWS & BROTHERS,
12 nov no. 19, rue de Chartres.

Toiles d'emballage, cordes, ficelles &c.—500 pièces de toile d'emballage du Kentucky; 500 paquets de corde d'emballage; 1 ballots de ficelle; 200 pièces de toile d'emballage de Dundee; 100 barrilleu de clous de Boston; 50 barrils de plomb en barres; 100 barrils de whiskey rectifié; 50 dito pois; 200 caisses de verres à vitres; 1000 dito cigars espagnols, quelques demi pipes et quarts d'eau-de-vie de France, Roues etc. à vendre par
12 nov FORSYTH, GOODWYN & FORDS.

Café—35 sacs de café de la Havane fin vert et de la dernière récolte, en débarquement et à vendre par
12 nov C. WORSLEY, no. 10, rue Gravier.

Sucre de la Havane—50 caisses de sucre brut et 50 caisses de sucre blanc de la Havane, à vendre par C. WORSLEY,
12 nov no. 10, rue Gravier.

Sacs de pitre—3000 grands et petits sacs en débarquement du navire Franklin, et à vendre par
12 nov J. THAYER & Co.

Gingembre confit—80 caisses en débarquement et à vendre par [12 nov] J. THAYER & Co.

EN débarquement du Dublin Packet, et du Bolivar, à vendre par le soussigné, 500 demi-jeannes: 200 caisses des meilleures liqueurs françaises assorties, ce-rises à l'eau-de-vie; 400 boîtes de sardines à l'huile; 500 fromages; 25 boites de liqueur d'absynthe; 25 boîtes kirch dito. [12 nov] L. G. SASSINOT.

Beurre de Goshen—25 barrils beurre de Goshen, en débarquement du navire Mississippi, à vendre par LEGENDRE & SAMORY,
12 nov no. 47, rue Toulouse.

A Vendre—Une négresse créole, âgée d'environ 40 ans, parfaite blanchisseuse, repasseuse et plieuse, excellente cuisinière et patissière, domestique de confiance et pleinement garantie. S'adresser à
13 nov EDWD. GOTTSCHALK, courtier.

Marchandises sèches.—30 cotis de marchandises assorties, telles que draps, shâles de soie imprimés, calicos de batiste et à meubles, mousseline supérieures damassées et unies, soieries et satins noirs et en couleur, shâles de laine de thibet et mérinos imprimés anglais et français, mousselines, batiste et jaconet, mérinos anglais, français et allemands, dentelles et un assortiment de marchandises en dentelles, toile à chemises et à draps, kerseymere et cassinets, ginghams etc. Plus, un assortiment complet de marchandises de la saison qui mérite l'attention des acheteurs.
ANDREWS & BROTHERS.
11 nov no. 19, rue de Chartres.

CUCULLU, LAPEYRE & Co. offrent à vendre 600 balles de tabac en feuille de qualité supérieur; 14 boucauds café de Santiago; 2 barrils dito 83 sacs dito; en débarquement du brick Pamelia, 300 milliers de sigars supérieurs de la Havane des meilleures fabriques, telles que Quintana etc. 11 nov

Les soussignés offrent à vendre le chargement du brick Eveline, de Tabasco, consistant en 160 tonneaux bois de Campêche.
7 nov A. QUERTIER & BOUTIN.

FARINE.—150 barrils farine fraiche de Cincinnati, en débarquement du bateau-à-vapeur Farmer, à vendre par G. DORSEY,
7 nov no. 38, Nouvelle Levée.

NOUVEAU SUCRE.—18 boucauds à vendre par LAMBETH & THOMPSON,
5 nov rue du Camp No. 48.

POUDRE A CANON.—Les soussignés doivent recevoir par le brick Arethusa de New-York, attendu particulièrement, une quantité de poudre à canon ils peuvent fournir aux marchands en gros, aux détail lans et au public, à des termes très-accommodans, le marchandises suivantes: F—FF—FFF—FFFF, 100 barrils.—F—FFF—FFFF 4000 boites.
ANDREWS & BROTHERS.
7 nov Rue de Chartres, No. 19.

TAPIS, COUVRE-PIEDS &c.—Un assortimen de Tapis de Bruxelles &c. Nattes et Tapis, Couvertures de pianos et de tables, en débarquement et à vendre par ANDREWS & BROTHERS.
7 nov Rue de Chartres, No. 19.

CIMENT.—28 barrils de ciment Romain; 10 dito Hydraulique de qualité supérieure, en débarquement du navire Yazoo, et à vendre par
WILLIAM BRYAN.
4 nov no. 36, Vieille Levée

RECU par les derniers arrivages, et à vendre par les soussignés:
100 balles de cotonnades écrues 4-4;
75 boucauds et barrils d'huile de baleine;
20 barriques d'huile de sperme;
100 caisses de blanc de baleine;
150 do. savon marbré;
50 do. brodequins de Russel & Black;
100 do. bottes;
10 do. chapeaux de feutre blancs.
FERNANDEZ & WHITING,
6 nov rue St.-Louis No. 20.

A VENDRE.—87 caisses vin rouge;
35 barriques do.
11 demi pipes eau-de-vie;
1 demi barril vin de Sauterne;
Débarquant du brick Eleanor de Bordeaux. Pour les conditions, s'adresser à J. B. BLACHE,
6 nov rue Conti No. 29.

PAPIER.—400 paquets de papier à imprimer, diverses dimensions; 1000 rames de papier d'emballage; 100 dito dito pour clincailliers; 300 dito dito à lettres et cap, en débarquement et à vendre par
J. THAYER & Co.
4 nov no. 29, rue des Magasin.

A VENDRE par le soussigné les objets ci-après, arrivant de Bordeaux, par le navire Avis et le brick Globe.

45 demi-pipes eau de vie 4e. preuve; 150 barriques vin rouge Montférand; 160 dito Talence & Haut-Talence; 130 dito St. Estèphe; 70 dito Léoville, St. Julien & Larose; 220 demi barriques vin blanc, Sauternes & Barsac; 168 quarts vin rouge; 2425 caisses dito St. Julien, St. Estephe & St. Seburin; 125 dito de 48 bouteilles St. Julien; 1250 dito Haut-Talence, Château-Margaux & Latour; 225 dito blanc; 100 dito fruits à l'eau-de-vie; 7 balles bouchons.

Plus:—Un assortiment complet d'indiennes, listons, chambergailas, bas de soie, de coton, d'alepines, gants de soie, guinghams, drap français, couvertures de coton à 6 points, chemises, indiennes, dito guinghams, toile de Flandre, taffetas lustré, satins assortis et autres articles. OSMIN BIGORDAN.
4 nov no. 23, rue Toulouse.

TABLES rondes *à dessus de marbre*, reçues et à vendre par CHARLES H. GRANT & Co.
4 nov rue de Chartres, No. 46.

CHAISES.—Les soussignés ont reçu en addition à leur assortiment habituel, une grande quantité de chaises d'acajou, d'érable et d'autres bois à la mode.
CHARLES H. GRANT & Co.
4 nov rue de Chartres, No. 46.

J. THAYER & Co. rue des Magasins, no. 29, ont reçu et offrent à vendre, 28 demi-pipes vin de Ténériffe pâle et coloré; 5 quarts dito; 85 huitièmes de barril dito; 55 quarts vin de Madère de Marseilles; 60 dito de Porto; 100 paniers vin de Champagne; 250 boites de thé impérial de 12 & 13 lbs; 300 dito Young Hyson de 13 lbs; 70 demi-caisses dito; 250 caisses et demi-caisses de Souchong et Pouchong; 300 dito blanc de baleine; 100 barrillets de cloux de girofle; 300 ballots de toile à drap et à chemises; 20 caisses d'oenabrugs; 130 sacs vieux café de Java; 50 barrils de cranberries fraiches; 5000 sacs. 4 nov

DISSOLUTION DE SOCIETE.—L'association pour la pratique des lois qui a existé entre les soussignés a été dissoute par un consentement mutuel. S. W. Downs étant sur le point de quitter la paroisse; les affaires qui ne sont pas terminées, et tous les papiers et documens du bureau restent au pouvoir de J. N. T. Richardson, qui continuera à exercer, et qui s'occupera de terminer toutes les affaires pendantes de la cidevant société.
S. W. DOWNS.
J. N. T. RICHARDSON.

J. N. T. RICHARDSON, jurisconsulte et avocat, offre respectueusement au public les services de sa profession dans les cours d'Est et Ouest Feliciana, l'Est Bâton-Rouge et la Pointe-Coupée.—Il s'occupera avec zèle et ponctualité des affaires qui lui seront confiées.

Son cabinet est à St-Francisville, Louisiane. 20 oct—3m

MANUFACTURE du pays—20 balles de toile écrue et à chemises, en débarquement et à vendre par J. THAYER & Co.
[21 oct]

EDWARD McLEAN offre en vente le 16 November, rue de Chartres, No. 92, un élégant assortiment des produits les plus à la mode des manufactures françaises, tels que:

Bonnets du blonde, Suzanne, turbans do; bodesses de satin français, à garnitures complettes, (article à la mode,) garnis de fourrures, bonnets de gros d'été, tippets de satin garnis de fourrures, parures de Mompelliers françaises à riches broderies, tabliers brodés, bonnets de blonde, article très riche; un assortiment complet de dentelles, de bonnets unis et figurés de diverses qualités, bonnets de Mohair garnis, échappes, collerettes et bonnets de diverses descriptions, cravates

VENTES
PAR LE REGISTER DES TESTAMENS.

SUCCESSION de Louis Laroque.—Vente par le Régister des testamens.—Mercredi dix-huitième jour de Novembre 1835, à midi, à la Bourse encoignure des rues Chartres et St.-Louis, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour des preuves dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle-Orléans, j'exposerai en vente à l'encan, pour compte de la succession de feu Louis Laroque, les esclaves ci-après décrits.

1o. Auguste, mulâtre âgé d'environ 13 ans, et 2o. Félix, nègre créole âgé d'environ 21 ans, liquoriste.

Conditions.—L'acquéreur de l'esclave Auguste se chargera du paiement de la somme de $457, montant de trois billiets (dus par le défunt,) en date du 14 Avril 1835, et payable à 12, 18 et 24 mois de crédit, et la balance du prix d'adjudication, comptant.—L'acquéreur de l'esclave Félix se chargera du paiement d'un billet de $535 dû par le défunt payable en tout mars 1836, et la balance a 4 et 8 mois de crédit en billets endossés à satisfaction, portant hypothèques spéciale.
W. F. C. DUPLESSIS rég. des testa.
11 nov.

Les actes de vente seront passés pardevant H. Pédesclaux, notaire, aux frais des acquéreurs. 17 oct

SUCCESSION de Noël Carrière h. de c. l.—Vente par le régister des testamens.—Mercredi dix-huitième jour du mois de novembre 1835, à quatre heures de l'après-midi, à mon bureau, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle-Orléans, j'exposerai en vente publique à l'encan, pour compte de la succession de feu Noël Carrière h. de c. l., les objets mobiliers dépendant de sa succession, consistant en un lot de Hardes, un monte à répétition, une chaîne de sureté et une clef de montre, le tout en or, un lot de livres, un lot d'argenterie et des bijoux, un lit en acajou et autres articles. Conditions de la vente: comptant.
7 nov W. F. C. DUPLESSIS, rég. des testa.

SUCCESSION de feu DELATTE ou DELATTRE.—Vente par le régister des testaments.—Vendredi onzième jour de décembre 1835, à midi, à la Bourse, encoignure des rues de Chartres et St. Louis, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle-Orléans, j'exposerai en vente à l'encan, pour compte de la succession de feu Louis Delatte, les esclaves ci-après décrits.

1o. Un certain demi lot de terre situé en cette ville, rue Royale, entre les rues St. Philippe et Ursulines, ayant (mesure française) 30 pieds, plus ou moins, de face à la rue Royale, sur 120 pieds de profondeur, ensemble les bâtisses et améliorations.

2o. Un demi lot de terre situé rue Royale, entre les rues St.